

CENTRE VAUGIRARD 1

Guide d'Inscription en Première Année de Licence 2017-2018

Les inscriptions administratives et pédagogiques s'effectuent uniquement par internet sur le site de l'université Paris II : https://www.u-paris2.fr/fr

Consultez attentivement ce guide qui a été rédigé pour vous aider dans vos démarches administratives.

- 1- L'inscription administrative (p. 2-5)
- 2- L'inscription pédagogique (p. 6 8)
- 3- Le choix des horaires de travaux dirigés (TD) (p. 9-10)
- 4- Préparer sa rentrée (p. 11 12)
- 5- Inforrmations générales (p. 13 14)
- 6- Annexes (p.15 et suivantes)
 - 1 : Liste des pièces à envoyer
 - 2 : Sécurité sociale et mutuelles
 - 3 : Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L (P . 19)
 - 4 : Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L (P . 20)
 - 5 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L (P. 21)
 - 6 : Fiche pédagogique des économie-gestion parcours réussite 1261 L (P. 22)
 - 7 : Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L (P. 23)
 - 8 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L (P. 24)
 - 9 : Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L (P. 25)
- 10 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L (P. 26)
- 11 : Fiche pédagogique information et communication 1511L (P. 27)
- 12 : Organisation des enseignements (à consulter absolument) (P. 28 29)
- 13 : Programme des journées d'accueil (P. 30)

Vous aurez à vous connecter 3 fois :

- . Une **1re fois** pour faire votre **inscription administrative** (choix du diplôme et paiement des droits) (voir P. 2-5)
- . Une 2e fois pour :
- a) avoir confirmation de la **validation** de votre inscription **administrative** par les services de la Scolarité.
- b) effectuer votre **inscription pédagogique** (choix du régime d'études et des matières) (Voir P. 6-8)
- . une **3e fois** pour choisir vos **groupes** et **horaires** de **travaux dirigés**. (voir P. 9-10)

1 - L'inscription administrative

Qu'est-ce que l'inscription administrative ?

L'inscription administrative correspond à votre « enregistrement » en tant qu'étudiant dans le diplôme dans lequel vous avez été admis et au <u>règlement de vos frais d'inscription</u>.

Avant de procéder à votre inscription administrative vous devez:

- Consulter les parcours proposés et les fiches pédagogiques,
- Réunir tous les documents indispensables pour l'inscription (résultats de l'orientation active, sécurité sociale,...) (cf. annexe 1).

Quand faire votre inscription administrative?

Bacheliers affectés par APB (phase 1 et 2)	Du 5 juillet au 12 juillet
Redoublants non inscrits au rattrapage	Du 5 juillet au 12 juillet
Bacheliers affectés par APB (3 ^e phase)	Du 22 juillet au 22 août
Admis par la procédure particulière	Sous 7 jours à compter de la réception du mail
	d'admission.
Redoublants ajournés à la session de	Dès le lendemain de la publication des résultats
septembre	et <u>au plus tard</u> le 2 octobre.
Autres cas d'admission à Paris 2	En septembre

NB: L'université Paris 2 centre Vaugirard ne participe pas à la procédure complémentaire d'APB.

Il vous est conseillé d'effectuer vos démarches le plus rapidement possible.

Informations générales sur les procédures d'inscription administrative

L'inscription administrative se fait <u>uniquement</u> par internet sur le site de l'université Panthéon Assas, <u>https://www.u-paris2.fr/fr</u>

Vous devez vous connecter avec <u>votre code confidentiel</u> et renseigner ensuite votre <u>date de naissance</u>.

Votre code confidentiel correspond à :

- Votre **numéro de dossier APB** pour les néo-entrants affectés par APB,
- Votre <u>code communiqué par l'université lors de la procédure particulière</u> pour les admis via la procédure particulière,
- Votre **numéro de matricule** pour les redoublants,
- Si vous avez été sélectionné(e) pour un diplôme d'université, vous devez <u>d'abord</u> vous inscrire administrativement en ligne à la licence associée (inscription principale) à votre diplôme d'université, et ensuite seulement au diplôme d'université (inscription complémentaire).

Pour cette 2^e inscription, il vous suffira de remplir quelques informations manquantes et d'effectuer votre règlement, puisque la plupart de vos données auront déjà été remplies pour la licence.

- La procédure d'inscription à une licence double cursus est la même que pour l'inscription à une licence simple.
- Il vous faudra ensuite envoyer le paiement (chèque) ou la preuve du paiement (CB).
- ☞Lors de l'envoi de vos documents, Merci d'indiquer sur l'enveloppe le diplôme dans lequel vous vous inscrivez.

Pour vous inscrire, allez sur ce lien:

néo-entrants: https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil

redoublants: https://applisweb.u-paris2.fr/Inscription/InscriptionAdministrative

Voici la liste des principales rubriques de l'inscription administrative, exposées dans l'ordre dans lequel vous les rencontrerez.

1- L'adresse mail 2- L'orientation active	Vous devez posséder une adresse mail qui devra rester valable jusqu'à la validation de votre inscription administrative. Ensuite, nos services communiqueront avec vous uniquement via votre adresse Paris 2 (prénom.nom@etudiants.u-paris2.fr). Consultez donc régulièrement votre messagerie Paris 2. Vous recevrez votre code d'accès avec vos certificats de scolarité. Tous les étudiants désirant s'inscrire à Paris 2 doivent remplir le questionnaire de l'orientation active sur ce lien https://vectum.u-paris2.fr/orientationactive/ NB: Les étudiants titulaires de diplômes étrangers et les étudiants admis dans les cursus internationaux ne sont pas concernés		
3 - <u>Les parcours propo</u>	osés		
	Le parcours classique Cf: annexe 3	https://w	s d'informations, consultez le lien ci-dessous : ww.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de- n/licences/licence-en-droit/l1-droit-parcours-classique-vaugirard-
parcours réussite Cf: annexe 4 rencontrer antérieur, générale e année de l Plus d'info https://www. formation/l		rencontre antérieur générale année de Plus d'int https://ww formation	formations sur ce lien: ww.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de- n/licences/licence-en-droit/l1-droit-parcours-reussite-
	Le parcours renforcé : le Collège de droit	vaugirard-1-1111 Ce parcours est un cursus aux exigences renforcées (mention TB au bac général et test de sélection). Il se déroule sur les trois ans de la licence: L1, L2, L3. Plus d'informations sur https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-deformation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-de-droit Admission également possible en L2 et L3 sur dossier.	
	Le parcours classique cf. annexe 5		Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/l1-economie-gestion-parcours- classique-vaugirard-1-1260l
En économie-gestion	Le parcours réussite cf. annexe 6		Ce parcours comporte tous les enseignements dispensés dans le parcours classique complétés par trois enseignements spécifiques : - Méthode, expression écrite et orale - Tutorat de mathématiques - Tutorat d'économie https://www.u-paris2.fr/fr/l1-economie-gestion-parcours-reussite-paris-12611
En écond	Le parcours renforcé : le collège d'économie		Les étudiants inscrits dans ce parcours se voient proposer la possibilité de suivre un parcours d'excellence, qui leur permet d'obtenir à l'issue de la licence, soit, un diplôme d'université dans la filière Ingénierie en Analyse Économique, soit dans la filière Économie et Droit. Pour plus d'informations sur les parcours, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-deconomie

4-Sportifs de haut niveau Etudiant en situation de handicap reconnus par la loi du 23 avril Si vous êtes en situation de handicap ou avez une L'aménagement 2005 : afin de pouvoir obtenir maladie grave, vous devez l'indiquer en cochant la des études case « Handicapé(e)/grave maladie » lors de votre un aménagement de vos inscription administrative. Vous devez ensuite vous études. vous devez l'indiquer en signaler auprès du relais handicap, (bureau 108, 92, cochant la case « sportif de rue d'Assas 75005 Paris. Tel: 01 44 41 58 04), et haut niveau » lors de votre enfin, prendre un rendez-vous auprès de la médecine inscription en ligne, joindre préventive (15, rue de l'école de médecine 75006 Paris. Tel: 01 40 51 10 00) entre le 22 août et le 23 justificatif un et vous septembre 2016 (même si vous l'avez déjà fait rapprocher du service des l'année précédente). sports (92, rue d'Assas - 75006 Plus d'informations sur ce lien : PARIS Tél: 01.44.41.57.79). https://www.u-paris2.fr/fr/campus/handicap **5**- L'exonération **CATEGORIES** PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT du paiement des droits Boursier de l'Etat ou du gouvernement Photocopie recto/verso de l'avis définitif d'inscription (ou conditionnel) de bourse 2017/20187 français *Certains cas Fiche d'état civil Pupille de la Nation donnent droit à l'exonération Lauréat(e) des concours d'UFR de des frais l'Université Panthéon-Assas Paris II (prix et Copie du diplôme d'inscription. mentions) obligatoires et Personnel de l'Université Panthéon-Assas Attestation délivrée par le service des facultatifs. Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la Ressources Humaines Joindre les vacation pièces iustificatives Enfant du personnel de l'Université Attestation délivrée par le service des selon votre Panthéon-Assas Paris II Ressources Humaines cas. Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, Décision écrite du président de l'Université notamment les réfugiés et les travailleurs Panthéon-Assas Paris II privés d'emploi Etudiant qui pour préparer une thèse bénéficient d'une allocation de recherche au Contrat de recherche de Paris II titre de Paris II Vous devez vous affilier à la sécurité sociale étudiante et choisir un bureau payeur **6**- <u>La sécurité</u> (SMEREP ou LMDE) qui sera chargé de vous rembourser vos frais de santé (sauf cas sociale (et iustifié de non affilation). mutuelles) Attention : en cas de non affiliation injustifiée, vos frais médicaux ne seront pas pris en charge par la sécurité sociale. Cf: Annexe 2 Les mutuelles étudiantes quant à elles, sont facultatives. Il est conseillé de vérifier

votre prise en charge par la mutuelle de vos parents.

7-Les droits facultatifs Pour le sport, en fonction de votre choix, (activités personnelles ou activités physiques qualifiantes) vous pouvez avoir des frais à acquiter. *Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de ces frais Pour plus d'informations, consultez absolument les liens suivants : - https://www.u-paris2.fr/fr/campus/sport

8- Le paiement des droits A la fin de votre inscription en ligne, le montant des droits à payer sera affiché. *Étudiants boursiers: joindre deux photocopies recto/verso de la notification de bourse Si vous n'avez pas votre notification de bourse au moment de l'inscription en ligne, vous devez, alors cocher, « non exonéré », payer les droits et une fois la notification de bourse reçue, faire une demande de remboursement. (Pour plus d'informations sur les bourses, contactez le CROUS ou consultez le site: http://www.crous-paris.fr/	Paiement en ligne Si vous payez en ligne, vous recevez un ticket de paiement par mail que vous devrez imprimer et l'envoyer avec les autres pièces demandées pour l'inscription. Cf. annexe 1 * paiement par CB possible sur place au centre Vaugirard 1.	Paiement par chèque Si vous payez par chèque, vous devrez joindre un document qui atteste du lien de filiation entre l'étudiant et le payeur (ex. photocopie du livret de famille) et libeller le chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Paris II.	Paiement par mandat cash Si vous payez par mandat cash, celui-ci devra dater de moins de trois mois et être libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Paris II	Paiement en espèces (Procédure) 1 vous rendre, muni de votre dossier, (pièces justificatives Cf. annexe 1) à la scolarité, au 391 rue de Vaugirard, afin de récupérer le document comptable tamponné par la scolarité et mentionnant le montant des droits que vous devrez payer. 2 vous rendre à l'agence comptable de l'Université Panthéon-Assas Paris II, située 26, rue des fossés Saint Jacques 75005 Paris, muni du document remis et tamponné par la scolarité, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. 3 envoyer ou déposer votre dossier accompagné du reçu de paiement remis par l'agence comptable à l'accueil du centre Vaugirard.
9- <u>l'envoi des pièces</u>	Les pièces ju	ıstificatives seront à		époser à l'accueil à l'adresse
(annexe no 1) *Fermeture du service de la scolarité du 21/07/2017 au soir au 20/08/2017 inclus	suivante : Université Panthéon-Assas Paris II Scolarité Vaugirard Inscription en première année de 391, rue de Vaugirard 75015 Paris			
10 - <u>Contacts</u> :	1. 01.55.7 2. 01.55.7	6.16.14		
	3. 01.55.7			
	4. 01.55.7			
	5. 01.55.7	6.16.20		
Mail:	scolaritesva	augirard@u-paris2.	<u>fr</u>	

Les droits d'inscription sont consultables à l'adresse suivante :

https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/notices-et-droits-dinscription

NB: Votre inscription devient définitive après sa validation par les services de la scolarité. Envoyez donc rapidement votre dossier après avoir procédé à l'inscription en ligne. (liste des pièces cf. Annexe 1)

2 - L'inscription pédagogique

Qu'est-ce que l'inscription pédagogique?

L'inscription pédagogique consiste à choisir vos matières obligatoires et facultatives au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e).

- Avant de procéder à votre inscription pédagogique, renseignez-vous sur le contenu des enseignements en consultant la fiche pédagogique de la formation (Cf. annexes 3 à 11).
- Il est conseillé d'imprimer la fiche pédagogique, d'y annoter vos choix et de la conserver.
- Avant d'enregistrer, vérifiez que vos choix correspondent bien à la fiche pédagogique de la formation.

A la fin de l'inscription pédagogique, il vous est fortement recommandé de vous reconnecter pour vérifier que votre inscription a bien été enregistrée et **d'imprimer** la page récapitulative qui vous permettra de vérifier vos choix de matières.

Quand faire votre inscription pédagogique?

Inscriptions pédagogiques

du 31 août au 5 septembre

exception pour les redoublants passant la session de septembre et autres cas particuliers : <u>au plus tard</u> le **11** octobre

Il vous est conseillé d'effectuer votre inscription pédagogique le plus tôt possible.

Vous ne pouvez procéder à votre inscription pédagogique que si votre inscription administrative a déjà été validée par les services de l'université.

Vous pouvez le vérifier en faisant la démarche suivante : allez sur

https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil

Entrez votre numéro APB ou votre code procédure particulière, votre date de naissance, et cliquez sur « résultat de votre demande »

Comment faire votre inscription pédagogique ?

Pour procéder à votre inscription pédagogique, allez sur le lien suivant :

https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil (néo entrants)

https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionPedagogique/accueil (redoublants)

Vous devez vous connecter avec <u>le même code confidentiel que celui utilisé pour l'inscription administrative</u> (no APB pour les néo-entrants) et <u>votre date de naissance</u>.

Attention : Une fois l'inscription pédagogique validée, vous ne pourrez plus changer de matières par internet.

<u>NB</u>: les étudiants en cursus internationaux effectuant leur 1^{ère} année dans l'université partenaire ne font pas d'inscription pédagogique à l'université Panthéon Assas (mais uniquement l'inscription administrative).

Voici les principales informations et démarches nécessaires pour effectuer votre inscription pédagogique :

1- Composition du diplôme (fiches pédagogiques)

Veuillez étudier attentivement la composition de votre diplôme en consultant les fiches pédagogiques (Cf. annexes 3 à 11). *Impression du document recommandée*

Il est vivement conseillé de consulter le programme des formations sur ce lien :

https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences

Choisir la formation souhaitée et aller sur « Programme ».

2- Les matières facultatives

Vous pourrez, sous réserve de places disponibles et d'un niveau suffisant, choisir des matières facultatives qui pourront vous rapporter des points supplémentaires (jusqu'à 2 ou 3 points) si les résultats le justifient.

La discipline choisie doit être suivie pendant 2 semestres (l'inscription est annuelle).

Sport (activités physiques qualifiantes)

Inscriptions sur ce lien **du 8 septembre au 27 octobre 2017** tous les jours sauf les mercredis et jeudis : https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionSport/accueil

Choisir impérativement des créneaux en dehors de vos horaires de cours et de TD.

Prévoir un certificat médical datant de moins de trois ans pour chaque activité choisie. Sauf pour pour les sports tels que : le karaté, tous types de boxe, combat libre, parachutisme et rugby, le certificat doit dater de moins d'un an. Document type téléchargeable sur le site. A compter du 30 octobre, l'inscription se fera sur place, auprès du service des sports. Service des sports : 92 rue d'Assas, 750006 Paris. Contacts : 01 44 41 59 73 / 44 41 57 79 Plus d'informations sur http://sportassas.u-paris2.fr/

Langues facultatives

~ Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Français langue étrangère, Italien, Portugais ou Russe:

Informations: <a href="https://www.u-paris2.fr/fr/formations/langues-et-certification-informatique/langues-e

→ <u>Attention</u>: Pas de niveau « débutant » pour toutes les langues proposées.

Les TD facultatifs de langues débutent le lundi 16 octobre 2017.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles

Dates et lieu:

Pour le droit : Le 26 septembre 2017 au centre Vaugirard lors de la journée d'acceuil et/ Pour l'économie-gestion matinée du 27 septembre 2017 au centre Vaugirard

! Secrétariat du Pôle langues, bureau 313 – Centre Assas -- Tel : 01 44 41 57 75 Horaires: du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

~ Espagnol:

Les TD facultatifs de langue espagnole ne sont ouverts, ni aux redoublants ayant déjà suivi ce TD l'année précédente, ni aux étudiants du Diplôme d'Université d'espagnol.

♥ Etudiants inscrits en L1 Éonomie-gestion et L1 Information-communication :

Il n'y a pas de test de sélection. Les inscriptions se font au Secrétariat du Pôle langues. (Bureau 313 – Centre Assas. Même procédure que ci-dessus)

➡ Etudiants inscrits en L1 Droit:

Les étudiants en droit intéressés par la matière facultative d'espagnol doivent cocher la matière lors de l'inscription pédagogique. Ils devront passer un <u>test de sélection</u> qui aura lieu **le mercredi 27 septembre de 18h à 19h30 au centre Assas > Se présenter impérativement à 17h30**.

Les étudiants non inscrits pédagogiquement à la date du <u>vendredi 22 septembre 2017</u> dernier délai, ne pourront passer le test.

A l'issue de ce test, les étudiants admis à suivre les enseignements d'espagnol seront **affectés** dans leur groupe définitif **par le Service de la scolarité**.

→ L'emploi du temps de certains cursus particuliers peut être incompatible avec les horaires des TD de langue facultative et rendre ainsi l'affectation au TD impossible.

→ Attention : les TD de : *Arabe, Chinois, Français langue étrangère, Italien, Portugais, Russe* ont lieu au centre Assas

Ateliers de professionnalisation

En droit, les ateliers de professionnalisation permettent une initiation à la pratique juridique et au fonctionnement des institutions judiciaires.

En économie gestion, les ateliers se déroulent sur un seul semestre, le 2ème . L'inscription à ces ateliers se fera vers la fin du 1er semestre.

Le tutorat (pour le parcours classique de droit et les parcours classique et <u>réussite</u> d'économie)

Le tutorat (séances de travail en petits groupes) poursuit deux objectifs:

- 1) L'aide à l'intégration dans un nouvel environnement
- 2) L'aide à la maîtrise de la méthodologie et des concepts
 - → pour le parcours réussite de droit, le tutorat est obligatoire et noté.

En économie-gestion les étudiants pourront choisir de participer au tutorat de mathématiques, d'économie, ou aux deux. Un maximum de 2 points au total peut être attribué au titre des deux tutorats sous l'intitulé « tutorat de sciences économiques ».

C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

Pour toutes les démarches, vous devrez passer <u>uniquement et obligatoirement</u> par le service de la scolarité.

<u>Attention</u>: Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

3- Vérification de votre emploi du temps (hors TD)

Sur ce lien: https://applisweb.u-paris2.fr/planning/accueil A compter du 6 septembre

Attention:

Il faudra alors vérifier que l'emploi du temps correspond à la fois à la fiche pédagogique de votre diplôme et à vos choix de matières optionnelles.

En cas d'incohérence, contactez immédiatement la scolarité (<u>scolaritesvaugirard@u-paris2.fr</u>) en précisant votre numéro étudiant (matricule).

3 - Choix des horaires de travaux dirigés (TD)

Qu'est-ce que le choix des horaires de TD?

Il s'agit de choisir vos groupes et horaires de travaux dirigés au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e) et d'obtenir ainsi votre emploi du temps complet (cours+ TD).

☼ Consultez les fiches pédagogiques pour connaître la composition de votre diplôme (annexes 3 à 11) et imprimez l'emploi du temps global sur (https://applisweb.u-paris2.fr/planning/accueil) avant de procéder à vos choix de groupes de TD.

Attention : Les étudiants inscrits en licence double cursus, au juriste européen, aux diplômes d'université et au programme Bermupa doivent valider leurs choix de TD sur internet même si, pour des raisons d'organisation des enseignements, leurs horaires de TD sont imposés.

Quand faire vos choix d'horaires de TD?

Pour les étudiants en licence d'économie gestion	à partir du 6 septembre 2017
Pour les étudiants inscrits en licence de droit parcours réussite	à partir du 11 18 septembre 2017
Pour les étudiants inscrits en licence de droit parcours classique - aux diplômes d'université - aux doubles cursus - au diplôme juriste européen - au programme Bermupa et à la licence Information -Communication	à partir du 14 19 septembre 2017
Etudiants ajournés au rattrapage	2 jours ouvrables après l'inscription pédagogique et au plus tard le 11 octobre

Le tutorat sera attribué automatiquement. Après le 15 octobre 2017, les horaires seront attribués automatiquement en fonction des places disponibles pour tous les TD.

Comment faire vos choix d'horaires de TD?

- Pour faire vos choix de TD allez sur ce lien : https://applisweb.u-paris2.fr/choixTD/accueil

Attention : Pour cette étape, vous avez besoin de votre <u>numéro matricule</u> (et non plus du code confidentiel) qui figure à la fois sur votre carte d'étudiant et sur votre certificat de scolarité, ainsi que de votre date de naissance.

Le logiciel vous ouvrira alors une session qui se fermera automatiquement au bout de dix minutes si vous n'avez effectué aucune opération durant ce délai.

Les horaires des travaux dirigés qui vous seront proposés tiendront compte de vos horaires de cours magistraux.

Vous ne pourrez accéder à cette étape que si vous avez déjà effectué votre inscription pédagogique.

Par ailleurs, <u>pour les étudiants admis dans les DU</u>, il est demandé de ne procéder à cette étape qu'après avoir effectué l'inscription pédagogique pour le DU. Vous aurez ainsi une meilleure visibilité de vos disponibilités.

Attention aux incompatibilités DU/Licence.

Vous ne pourrez valider et consulter votre emploi du temps, que lorsque vous aurez choisi tous vos TD obligatoires. Vous pourrez alors cliquer sur « consulter et imprimer votre planning ».

<u>MB</u>: Après votre 1ere connexion pour le choix des TD, vous disposez d'un délai d'une semaine pour apporter des modifications. Passé ce délai, votre emploi du temps devient définitif.

→ Ne pas oublier d'enregistrer ses choix de TD à la fin.

Vous ne devez effectuer aucun changement de groupe de TD sans l'accord de la scolarité.

Vérification de votre emploi du temps personnalisé (cours +td)

Pour vérifier votre emploi du temps complet (cours+Td) allez sur : https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil

Vérifiez que votre emploi du temps est complet au regard de vos choix de matières et des fiches pédagogiques de votre formation. (Annexes 3 à 11), que vos horaires sont compatibles.

Consultez régulièrement votre emploi du temps en ligne, environ jusqu'à la fin du mois d'octobre, car des modifications peuvent intervenir.

En cas d'incohérence, contactez immédiatement la scolarité (<u>scolaritesvaugirard@u-paris2.fr</u>) en précisant votre numéro étudiant (matricule).

Précisions importantes

✓ Pour les étudiants en licence d'économie-gestion:

Les TD de mathématiques et de statistiques se font en alternance (semaine 1 : mathématiques, semaine 2 : statistiques et ainsi de suite...).

- ✓ Pour les étudiants en droit :
- Si vous avez choisi la matière « atelier de professionnalisation », le TD sera dispensé tous les 15 jours*.
- Pour les étudiants en licence de <u>droit parcours classique</u>, le TD de conférence de méthode sera dispensé tous les 15 jours*. Vous aurez une séance « Objectif TD » organisée sur le créneau horaire du Td de conférence de méthodes.
- Pour les étudiants en licence de <u>droit parcours réussite</u>, le tutorat obligatoire alterne une séance portant sur le droit civil avec une séance portant sur le droit constitutionnel (1^{ère} semaine droit civil, 2^{ème} semaine droit constitutionnel et ainsi de suite...)
- * Le calendrier organisant l'alternance entre les enseignements de conférence de méthode et d'atelier de professionnalisation sera affiché au Centre Vaugirard à la rentrée.

4-Préparer sa rentrée

La participation à la pré-rentrée (semaine du 25 septembre) est obligatoire.

Programme de la pré-rentrée 2017 des étudiants en économie gestion

Lundi 25/09	- Réunion de rentrée des étudiants du parcours réussite en économie gestion: 10h – 12h (Amphi 600 – centre Vaugirard 1) Cette réunion est également ouverte aux étudiants du parcours classique qui hésitent sur le choix de leur parcours.		
Mercredi 27/09	- Journée d'accueil des étudiants en économie gestion : 9h – 12h30 La journée débutera par une présentation de l'organisation des études en Amphi 600 de 9h -10h30 (cf. programme à la fin du guide)	- Demi-journée d'intégration par le sport pour les étudiants du parcours réussite en économie gestion au centre sportif Sarrailh (31, avenue Georges Bernanos) : 14h -17 h	
Jeudi 28/09	- Rentrée anticipée en mathématiques pour tous les étudiants en économie gestion (1 ^{er} jour : en Amphi 600 – centre Vaugirard 1) 10h-13h et 14h-16h		
Vendredi 29/09	- Rentrée anticipée en mathématiques pour tous les étudiants en économie gestion (2° jour : en Amphi 600 – centre Vaugirard 1) 10h-13h et 14h-16h		

Rentrée : Vos cours et TD commencent la semaine du 2 octobre

(sauf les TD de micro et macro économie, le tutorat et les langues facultatives qui commencent la <u>semaine du 16 octobre</u>. Les TD de Mathématiques et Statistiques du parcours réussite d'économie gestion commencent également la semaine du 16 octobre).

Programme de la pré-rentrée 2017 des étudiants en <u>droit</u> et en information et communication

Lundi 25/09	 - Réunion de rentrée des étudiants du parcours réussite en droit : 14h30 -16h (Amphi 600 – centre Vaugirard 1) Cette réunion est également ouverte aux étudiants du parcours classique qui hésitent sur le choix de leur parcours.
Mardi	- Journée d'accueil des étudiants en L1 droit (tous parcours) et en information et

Mercredi 27/09	- Cours introductifs en expression écrite et orale et en culture générale pour les étudiants du parcours réussite en droit (centre Vaugirard 1) 9h à 12h – Culture générale 14h à 17h – Expression écrite et orale
	-Journée de rentrée anticipée pour les étudiants en information et communication 9h – 12h et 13h -16h (salle des conférences – centre Vaugirard 1)
Jeudi	- Demi-Journée d'intégration par le sport des étudiants du parcours réussite en droit au centre sportif Sarrailh (31, avenue Georges Bernanos):
28/09	>le matin de 9h à 12h pour le groupe A (Nom de A à J) >l'après-midi de 14h à 17h pour le groupe B (Nom de K à Z)

- → Les étudiants du **parcours réussite de droit** auront une séance d'introduction à la documentation juridique à la bibliothèque le jeudi 28/09 en alternance avec l'intégration par le sport ou le vendredi 29/09 (convocation par courriel à la mi-septembre).
- → Pour les étudiants du **parcours classique de droit**, cette séance aura lieu la semaine du 9 au 13 octobre sur le créneau du TD de conférence de méthodes (convocation par courriel à la fin septembre).

Les journées d'intégration des étudiants du collège de droit ont lieu les 20 et 21/09 (1^{er} groupe) et les 28 et 29/09 (2^{ème} groupe).

Rentrée : Les cours commencent la semaine du 2 octobre 2017 ainsi que :

- -les TD d'anglais
- -les TD d'expression écrite et orale et de culture générale du parcours réussite

MÉMO

Début des cours et TD	Attention: les cours et les TD ne débutent pas à la même date, consultez absolument calendrier-universitaire
Absences et rattrapages	Consultation des absences et rattrapages sur https://applisweb.u-paris2.fr/rattrapage/accueil
Quelques of	cas particuliers
Collège de droit	Consultez le calendrier affiché sur le site du Collège à la page Collège de droit
Début des cours de langues obligatoires	en même temps que les cours soit le 2 octobre
Début des cours de langues facultatives	en même temps que les TD soit le 16 octobre
Début des TD de culture générale et expression écrite et orale (parcours réussite droit)	en même temps que les cours au 1 ^{er} semestre et en même temps que les TD au 2 nd semestre.
Début des <u>TD de méthode, expression écrite</u> <u>et orale</u> (parcours réussite économiegestion)	en même temps que les cours
Consutation de l'emploi du temps	à l'adresse suivante : https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil

L'information

Consultez régulièrement les panneaux d'affichage et le site internet de l'université. www.u-paris2.fr

https://www.u-paris2.fr/fr/campus/campus-pratique/ent-et-services-numeriques

Pensez également à consulter très régulièrement votre messagerie Paris 2.

Les services offerts par l'université et les différents centres

La plupart des cours et travaux dirigés de 1ère année de Licence se dérouleront au centre Vaugirard mais vous aurez également des cours, TD ou examens qui auront lieu au centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006, Paris métro Notre-Dame des Champs.

AU CEN	NTRE <u>VAUGIRARD</u> - 391, rue de Vaugirard 75015 Paris		
L'accueil	<u>Téléphone</u> ≅ : 01.55.76.16.16		
Le service de la	Horaires: de mi-juin à mi-octobre : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 de mi-octobre à mi-juin : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h		
scolarité	<u>Téléphone</u> 01.55.76.16.14; 01.55.76.16.15; 01.55.76.16.08; 01.55.76.16.25 <u>Mail</u> : <u>scolaritesvaugirard@u-paris2.fr</u>		
La bibliothèque	Plus d'informations sur ce lien : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/bibliotheque		
La cafétéria du CROUS	dans le hall		
Des zones WIFI	à la bibliothèque et dans le hall		
Des zones de rechargement pour ordinateurs portables	1ers rangs de l'amphi 600, bibliothèque.		

AU CENTRE ASSAS	- 92 rue d'Assas, 75006 Paris
Le service des sports	Vous devez avoir effectué votre inscription administrative pour pouvoir vous inscrire au sport
Le Pôle langues	Ce service gère les enseignements de langues inclus dans votre cursus. Tel: 01 44 41 57 75
Le Relais Handicap Santé (RHS)	Contact: Mme ROCHIN Camille Bureau 108 1er étage Tél. 01.44.41.58.04 mail: camille.rochin@u-paris2.fr Correspondant RHS à Vaugirard Bureau 15
Le CIO Centre d'information et d'orientation 92 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06	Accueil téléphonique au : 01.44.41.58.75 du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h. En salle de documentation, 1er étage bureau 118 du

	lundi au jeudi de 9h30h à 17h.
plus de renseignements sur le CIO et le BAIP sur: https://www.u- paris2.fr/fr/campus/orientation-et-insertion- professionnelle/des-etudes-aux-metiers	Et pour le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) ateliers CV, rédaction de la lettre de motivation, renseignements variés sur les stages ou emplois Bureau 122, 1er étage, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h
Le service des bourses	Pour percevoir votre bourse, n'oubliez pas : - d'envoyer, dès que vous l'avez, votre notification conditionnelle de bourse au bureau des bourses, 92, rue d'Assas 75006 Paris Le paiement de votre bourse est subordonné à la fréquentation assidue des cours, travaux dirigés et présentation aux examens.

Autres informations		
	☐ Informations sur le site: http://www.lmde.fr/	
Sur la couverture santé	ou sur :	
	http://www.smerep.fr/	
Sur le logement	Plus d'informations sur ce lien : http://www.crous-paris.fr/	
	Renseignements : SIUMPPS (Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) http://www.siumpps.com/	
Sur La médecine préventive et la santé	15 rue de l'École de Médecine - 75006 Paris (métro Odéon) - escalier G, 3e étage Tél. 01 40 51 10 00 Horaires : du lundi au vendredi, 9h-19h Et sur : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/sante	



5 - <u>Les annexes</u>

Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer

Annexe 2 : Sécurité sociale et mutuelles

Annexe 3: Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L

Annexe 4: Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L

Annexe 5 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L

Annexe 6 : Fiche pédagogique économie-gestion parcours réussite 1261 L

Annexe 7: Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L

Annexe 8 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L

Annexe 9: Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L

Annexe 10 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L

Annexe 11: Fiche pédagogique Information et communication 1511L

Annexe 12: Organisation des enseignements (à consulter absolument)

Annexe 13 : Programme des journées d'accueil



ANNEXE 1 : LISTE DES PIECES A ENVOYER

(A UTILISER COMME BORDEREAU D'ENVOI DE VOS PIECES)

Nom : Prér	ıom :
Cursus: Attention: Vous devez indiquer au dos de tous les docume code confidentiel communiqué sur la dernière page de l'inse (ex.: L1 droit) et n'oubliez pas d'indiquer sur l'enveloppe diplôme dans lequel vous vous inscrivez (ex.: inscription en	nts, y compris du titre de paiement, votre nom, le cription administrative, et le diplôme d'inscription la mention suivante : Inscription et l'intitulé du
Pour tous les candidats :	
☐ Le ticket de paiement que vous recevrez par mail s imprimer (ou un chèque bancaire, postal ou mandat ca l'inscription administrative faite par Internet, libellé à l'ordre Attention: pour les paiements par chèque, seuls sont ac nom des parents (fournir une photocopie du livret de famille)	sh correspondant au montant indiqué lors de de l'Agent comptable de l'Université Paris 2) ceptés les chèques au nom de l'étudiant ou au
☐ La photocopie recto/verso du relevé de notes du bac ayant délivré le relevé.Un contrôle aléatoire de l'original sera ☐ Une photographie d'identité*, récente, en couleur, de fa ☐ Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou c	a possible. ace, tête nue et d'un format photo d'identité
☐ Le résultat de la procédure de l'orientation active* (a demandé pour les admis aux cursus sélectifs, au CMI, et ad ☐ La photocopie du certificat de participation à éventuellement, à titre provisoire, la photocopie de l'attes français.) ☐ 2 enveloppes :	avis envoyé par l'université Paris 2 par mail non mis via l'action internationale) l'appel de préparation à la défense* (ou
 une enveloppe libellée à votre nom et adresse et affrance 20g (pour la médecine préventive) une enveloppe format 16 X 23 cm, également libellée à vigueur pour un envoi de 50g, pour recevoir votre carte carte) et les certificats de scolarité. 	otre nom et adresse affranchie au tarif normal en
A joindre suivant le cas : le ou les documents justifiant de	votre situation particulière :
O Si vous êtes boursier, deux photocopies recto/verso de l'a	avis provisoire de bourse 2017/2018
O Si vous êtes étudiant en double cursus (partenariat P l'inscription secondaire à l'université Panthéon Assas, un principale dans l'université partenaire,	
O Si vous êtes redoublant et que vous souhaitez changer dune lettre de demande en indiquant votre numéro de matrico	
O Si vous êtes âgé de moins de 20 ans au 1 ^{er} septembre de <u>l'attestation de droits à l'assurance maladie</u> accompagn vous êtes l'ayant droit mentionnant vos nom et prénom (Cf. aphotocopie de votre carte vitale si vous l'avez déjà. O Si le parent auquel vous êtes rattaché est affilié à un régin militaires,), joindre la photocopie de l'attestation délivrée pe de 3 mois, mentionnant vos nom et prénom O Si vous êtes sportif de haut niveau, un document l'attesta O Si vous êtes salarié (contrat de travail + 3 derniers bulletin O De manière générale, si vous pouvez et souhaitez bér sociale étudiante ou d'une dispense de paiement des droit correspondant (voir nos annexes),	nant la carte de sécurité sociale du parent dont annexe 2), d'une validité de moins de 3 mois + la me dérogatoire (professions libérales, SNCF, par l'organisme payeur (RAM, RSI), de moins ent, ns de salaire), néficier d'une dispense d'affiliation à la sécurité

^{*} les redoublants ne sont pas concernés.



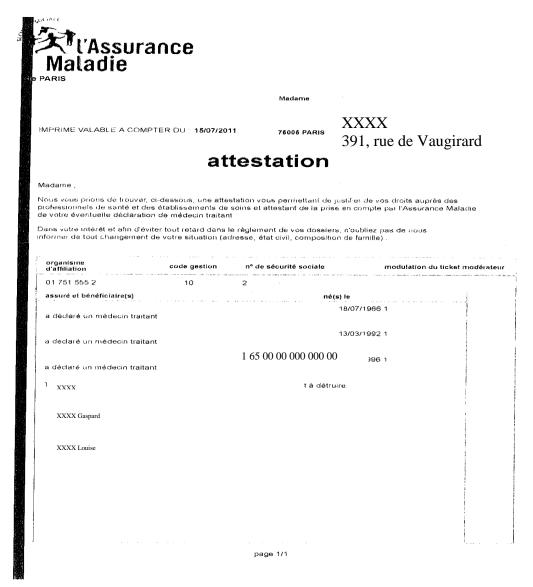
ANNEXE 2: SECURITE SOCIALE ET MUTUELLES

Pour avoir toutes les informations concernant la sécurité sociale et les mutuelles, veuillez vous rendre sur les sites suivants :

http://www.lmde.com/ ou sur https://www.smerep.fr/

L'attestation que vous fournirez pour l'inscription doit être en cours de validité et dater de <u>moins de trois mois.</u>

Exemple de modèle d'attestation de sécurité sociale Régime général



Reportez-vous aux tableaux suivants pour votre affiliation. Vous les trouverez également sur https://www.smerep.fr/ ou sur http://www.lmde.com/

- → Toute non affiliation au régime étudiant (LMDE ou SMEREP) devra <u>absolument</u> être justifiée par un document d'affiliation à un régime dérogatoire.
- → Les mutuelles quant à elles ne sont pas obligatoires. Vérifiez bien si vous n'êtes pas déjà couvert par celle de vos parents.



(Assurance Matadie	Votre âge au cours de l'année universitaire (entre le 1 septembre 2017 et le 31 août 2018)			
PROFESSION DU PARENT dont vous dépendez en terme de Sécurité sociale	Entre 16 et 19 ans Né(e) entre le 01/09/98 et le 31/08/2002	20 ans Né(e) entre le 01/09/97 et le 31/08/98	Entre 21 et moins de 28 ans Né(e) entre le 01/09/89 et le 31/08/97	28 ans et plus Né(e) avant le 31/08/89
Salarié et assimilé : Fonctionnaire, Artiste auteur, Praticien ou auxiliaire médical conventionné (sauf option profession libérale), Exploitant ou salarié agricole.	Sécu étudiante obligatoire et GRATUITE	Sécu étudiante obligatoire et		Renseignez-vous
Travailleur non salarié: Artisan, Commerçant, Industriel, Profession libérale. Régimes spécifiques: Clercs et employés de notaires, Cultes, E.D.F-G.D.F, Mines, R.A.T.P., Sénat.	Sécu des parents GRATUITE	PAYANTE* (gratuite si vous êtes boursier)	Sécu étudiante obligatoire et PAYANTE* (gratuite si vous êtes boursier)	auprès de la CPAM de votre lieu
Autres régimes spécifiques : Assemblée Nationale, Marine marchande (ENIM), Port autonome de Bordeaux.		Sécu des parents GRATUITE		dhabitation
Agent de la SNCF	Sécu des parents GRATUITE			

Le montant de la cotisation, défini par arrêté ministériel et payable à l'URSSAF via votre établissement d'enseignement supérieur, était de 215 € pour l'année 2016/2017 (en attente de l'arrêté à paraître pour la cotisation 2017/2018).

CAS PARTICULIERS:

- Étudiant salarié (sauf emploi saisonnier): si vous êtes salarié pendant toute l'année universitaire et que vous travaillez plus de 600 heures par an ou 150 heures par trimestre, vous ne devez pas vous inscrire à la Sécurité sociale étudiante, vous dépendez du régime général. Si votre activité salariée s'interrompt ou si vous ne pouvez pas justifier du nombre d'heures ou du montant de cotisations requis, votre affiliation à la Sécurité sociale étudiante est obligatoire et vous devrez payer la cotisation.
- Étudiant boursier: inscription obligatoire, mais gratuite sur présentation de l'avis conditionnel ou définitif d'attribution de bourse pour l'année à venir.
- Étudiant étranger: inscription obligatoire⁽¹⁾.

21/28 ans + de 28 ans report possible si : 16/19 ans PROFESSION DU PARENT Au cours de l'ann Au cours de l'anno ■ Études doctorales : 4 ans (si inscrit(e) en doctorat avant 28 ans) ■ Médecine - Pharmacie 6* année : 1 an ■ Motif médical : sur accord du service médical de la CPAM... dont dépend l'étudiant pour sa Sécurité sociale SALARIÉS & ASSIMILÉS : **QUELQUES CAS PARTICULIERS:** ■ Salarié du secteur privé Fonctionnaire de l'État, ouvrier d'État SÉCURITÉ SÉCURITÉ Pour tous les cas particuliers vous devez présenter un justificatif ■ Salarié agricole ou exploitant agricole de votre situation : attestation de la caisse de Sécurité sociale ■ Praticien ou auxiliaire médical conventionné SOCIALE SOCIALE (Sauf option profession libérale) qui vous couvre actuellement, contrat(s) de travail, Carte Européenne SÉCURITÉ ÉTUDIANTE ÉTUDIANTE ■ Agent des collectivités locales d'Assurance Maladie ou attestation provisoire... ■ Artiste et auteur **OBLIGATOIRE OBLIGATOIRE** SOCIALE ■ BOURSIER : l'affiliation est obligatoire et gratuite sur ■ Demandeur d'emploi allocataire présentation de la notification du CROUS. **ET GRATUITE ET PAYANTE** ÉTUDIANTE ■ Banque de France ■ Chambre de Commerce & d'Industrie de Paris ■ SALARIÉ: pas d'affiliation si et seulement si l'étudiant **OBLIGATOIRE** ■ Théâtre National de l'Opéra travaille régulièrement tout au long de l'année universitaire Cotisation fixée plus de 60 h par mois ou 120 h par trimestre. **ET PAYANTE** ■ Comédie Française par arrêté ministériel ■ PARENTS AGENTS DE LA SNCF : l'étudiant reste couvert par la Sécuet payable à l'URSSAF TRAVAILLEURS NON SALARIÉS : Cotisation fixée rité sociale de ses parents jusqu'à 28 ans. via votre établissement ■ Commercant par arrêté ministériel d'enseignement supérieu * PROPERTY TRANSFRES SPACE ÉCONOMIQUE FUROPÉEN (FFF) ET SUISSE : ■ Artisan (215 € en 2015-2016) et payable à l'URSSAF pas d'affiliation si l'étudiant est titulaire pour toute l'année uni-■ Profession libérale versitaire soit d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie ou via votre établissement (Travailleur non salarié, non agricole) de son certificat provisoire, soit d'une attestation d'assurance d'enseignement supérieur GRATUITE privée couvrant l'ensemble des risques et sans COUVERT RÉGIMES SPÉCIFIQUES : (215 € en 2015-2016) SI BOURSIER De l'enseignement restrictions tarifaires. ■ Militaire PAR LA ■ Agent EDF / GDF / RATP ■ ÉTUDIANT ÉTRANGER HORS EEE ET SUISSE : l'affiliation est obligatoire GRATUITE SÉCURITÉ et payante, sauf pour les étudiants boursiers ■ Personnel des mines du gouvernement français. ■ Clerc & employé de notaire DE L'ENSEIGNEMENT SOCIALE ■ Sénat ■ MARIÉ, CONCUBIN, PACSÉ : si le conjoint, concubin ou le partenaire d'un PACS est étudiant, l'affiliation au régime étu-SUPÉRIEUR **DES PARENTS** diant de Sécurité sociale est obligatoire ; si le conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS est salarié, il le couvre. AUTRES RÉGIMES SPÉCIFIQUES : COUVERT ■ Marine marchande PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE ■ Port Autonome de Bordeaux ■ CMU : l'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire pour les moins de 28 ans. ■ Fonctionnaire international (ONU...) **DES PARENTS** ■ Assemblée Nationale



ANNEXE 3 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DROIT PARCOURS CLASSIQUE – 1110L

1ER SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20ECTS	
2 matières obligat	oires avec TD hebdomadaires	
1380 2062	Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h) Droit constitutionnel 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	☑
Unité d'enseigne	ments complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS	
3 matières obligat	oires	
3000	Introduction historique au droit (37h30)	
1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30)	
4341	Problèmes économiques contemporains (37h30)	V
1 matière facultati	ve (jusqu'à 3 points supplémentaires)	
9000	Sport	
2EME SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS	
2 matières obligat	oires avec TD hebdomadaires	
1381	Droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)	$\overline{\checkmark}$
2063	Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	
Unité d'enseigne	ments complémentaires 2 (coef.1) 8 ECTS	
3 matières obligat	oires	
2300	Relations internationales (37h30)	
2315	Science politique (37h30)	☑
3040	Histoire du droit et des institutions (37h30)	V
•	ire à option (<u>en choisir 1 parmi ces 4 matières</u>)	
4174 3035	Économie politique (37h30) Histoire contemporaine politique et sociale (37h30)	
3058	Histoire du droit des personnes et des biens (37h30)	
6116	Introduction à l'étude des médias (37h30) (1)	
1 matière facultati	ve (jusqu'à 3 points supplémentaires)	
	2ème langue étrangère (TD annuel)	
ANNUEL	Unité de méthodologie (coef.1) 2 ECTS	
2 matières obligat	oires	
8060	Conférences de méthodes (15h sur l'année 1 semaine sur 2)	$\overline{\square}$
7014/7414	Anglais Juridique (TD annuel 1h30/semaine)	$\overline{\mathbf{A}}$
	tives (jusqu'à 2 points supplémentaires par matière)	
9040	Atelier de professionnalisation (15h sur l'année 1 semaine sur 2)	
8101/8111	Tutorat (30h sur l'année en alternance droit civil/droit constitutionnel)	

⁽¹⁾ Ce cours est organisé au 1er semestre mais compte pour l'UEC 2 $\,$



ANNEXE 4 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DROIT PARCOURS REUSSITE – 1111L

1ER SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 10 ECTS			
2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires				
1380 2062	Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h) Droit constitutionnel 1(CM : 37h30 et TD : 15h)			
Unité d'enseign	ements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS			
2 matières obliga	atoires (<u>en choisir 2 parmi ces 3 matières</u>)			
3000	Introduction historique au droit (37h30)			
1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30)			
4341	Problèmes économiques contemporains (37h30)			
	tive (jusqu'à 3 points supplémentaires)			
9000	Sport			
Unité de méthod	dologie 1 (coef. 1) 10 ECTS			
3 matières obliga	atoires			
8109/8114	Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h)	\checkmark		
9189	Français (expression écrite et orale) (36 h)			
9171	Culture générale (36 h)	$\overline{\mathbf{A}}$		
	tive (jusqu'à 2 points supplémentaires)			
9040	Atelier de professionnalisation 1 (15h sur l'année1 semaine sur 2)			
2EME SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 10 ECTS			
2 matières obliga		_		
1381	Droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)			
2063	Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	V		
Unité d'enseign	ements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS			
2 matières obliga	atoires (<u>en choisir 2 parmi ces 3 matières</u>)			
2300	Relations internationales (37h30)			
2315 3040	Science politique (37h30) Histoire du droit et des institutions (37h30)			
1 matière obligat				
7014	Anglais (TD annuel)	$\overline{\mathbf{V}}$		
	tive (jusqu'à 3 points supplémentaires)	_		
, manoro racana	2ème langue étrangère			
llmité de méthec				
	dologie 2 (coef. 1) 10 ECTS			
3 matières obliga				
Q110/Q11C		I.J		
8110/8116 9199	Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h)	V		
8110/8116 9199 9191		I		



ANNEXE 5: FICHE PEDAGOGIQUE L1 ECONOMIE-GESTION – 1260L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20 ECTS 4 matières obligatoires avec TD $\overline{\mathbf{Q}}$ 4316 Macroéconomie 1 (CM: 37h30 et TD: 15h) 4007 $\overline{\mathbf{M}}$ Analyse micro-économique (CM: 37h30 et TD: 15h) $\overline{\mathbf{Q}}$ 5098 Mathématiques 1 (CM: 18h et TD: 9h) (1) $\overline{\mathbf{V}}$ 5099 Statistiques 1 (CM: 18h et TD: 9h) (1) Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS 3 matières obligatoires $\overline{\mathbf{Q}}$ 4205 Management des organisations (CM: 37h30) $\overline{\mathbf{A}}$ 5225 Fondements de l'Informatique (CM: 18h et TD: 18h) $\overline{\mathbf{A}}$ 7029 Anglais (TD: 18h) 1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires) 9000 Sport 2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS 4 matières obligatoires avec TD $\overline{\mathbf{Q}}$ 4318 Macroéconomie 2 (CM: 37h30 et TD: 15h) 4046 Comptabilité générale (CM: 37h30 et TD: 15h) \square $\overline{\mathbf{Q}}$ 5298 Mathématiques 2 (CM: 18h et TD: 9h) (1) $\overline{\mathbf{A}}$ 5299 Statistiques 2 (CM: 18h et TD: 9h) (1) Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS 3 matières obligatoires $\overline{\mathbf{Q}}$ 1365 Initiation au droit économique (CM : 37h30) $\overline{\mathbf{Q}}$ 3091 Histoire des faits économiques (CM : 37h30) 7229 Anglais (TD: 18h) $\overline{\mathbf{M}}$ 4 matières facultatives (points supplémentaires) 8105/8115 Tutorat de Mathématiques (30h sur l'année) (2) П 8102/8112 Tutorat d'Economie (30h sur l'année) (2) Atelier de professionnalisaion (2ème semestre – jusqu'à 2 points) (3) 9361 2^e langue étrangère (TD annuel- jusqu'à 3 points supplémentaires)

⁽¹⁾ Epreuves de cette matière notées sur 10

⁽²⁾ Un maximum de 2 points au total peut être attribué au titre du tutorat sous l'intitulé Tutorat de Sciences Economiques. C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte. (3) L'inscription à l'atelier se fera au cours du 1^{er} semestre



ANNEXE 6: FICHE PEDAGOGIQUE L1 ECONOMIE-GESTION PARCOURS REUSSITE- 1261L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20 ECTS 4 matières obligatoires avec TD $\overline{\mathbf{Q}}$ Macroéconomie 1 (CM: 37h30 et TD: 15h) \square 4007 Analyse micro-économique (CM: 37h30 et TD: 15h) $\overline{\mathbf{Q}}$ 5098 Mathématiques 1 (CM: 18h et TD: 15h) (1) $\overline{\mathbf{M}}$ 5099 Statistiques 1 (CM: 18h et TD: 15h) (1) Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS 4 matières obligatoires $\overline{\mathbf{Q}}$ 4205 Management des organisations (37h30) 5225 Fondements de l'Informatique (CM: 18h et TD: 18h) $\overline{\mathbf{Q}}$ $\overline{\mathbf{M}}$ 7029 Anglais (TD: 18h) 9185 Méthode, expression écrite et orale (TD: 18h) $\overline{\mathbf{M}}$ 1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires) Sport 2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS 4 matières obligatoires avec TD $\overline{\mathbf{Q}}$ 4318 Macroéconomie 2 (CM: 37h30 et TD: 15h) $\overline{\mathbf{Q}}$ 4046 Comptabilité générale (CM: 37h30 et TD: 15h) $\overline{\mathbf{V}}$ 5298 Mathématiques 2 (CM: 18h et TD: 15h) (1) $\sqrt{}$ 5299 Statistiques 2 (CM: 18h et TD: 15h) (1) Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS 4 matières obligatoires 1365 $\sqrt{}$ Initiation au droit économique (CM: 37h30) $\overline{\mathbf{Q}}$ 3091 Histoire des Faits Economiques (CM: 37h30) \square 7229 Anglais (TD: 18h) 2 matières fortement recommandées (jusqu'à 2 points supplémentaires) 8105/8115 Tutorat de Mathématiques (30h sur l'année) (2) $\overline{\mathbf{Q}}$ $\sqrt{}$ 8102/8112 Tutorat d'Economie (30h sur l'année) (2) 2 matières facultatives Atelier de professionnalisaion (2ème semestre - jusqu'à 2 points) (3) 9361 2^e langue étrangère (TD annuel – *jusqu'à 3 points*)

⁽¹⁾ Epreuves de cette matière notées sur 10

⁽²⁾ Un maximum de 2 points au total sera attribué au titre du tutorat sous l'intitulé Tutorat de Sciences Economiques. C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

⁽³⁾ L'inscription à l'atelier se fera au cours du 1^{er} semestre



ANNEXE 7 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DOUBLE CURSUS DROIT – HISTOIRE - 1141L

1ER SEMESTRE U	Jnité d'enseignements fondamentaux Histoire 1 -	12 ECTS	
4 matières obliga	toires		
	Histoire ancienne (2h30/semaine (1+1,5 TD))		\checkmark
	Histoire médiévale (2h30/semaine (1+1,5 TD))		
	Histoire moderne (2h30/semaine (1+1,5 TD))		\checkmark
	Histoire contemporaine (2h30/semaine (1+1,5 TD))	$\overline{\mathbf{V}}$
	Thetene demoniporanie (Endo) comanie (TTT) of 12)	/	
Unité d'enseigne	ements fondamentaux Droit 1 – 12 ECTS		
3 matières obliga	toires		
	Introduction à l'étude du droit et du droit civil (4h30	/semaine (3CM + 1,5 TD))	$\overline{\checkmark}$
	Droit constitutionnel 1(4h30/semaine (3CM + 1,5 T	D))	\checkmark
	Introduction historique au droit (3h/semaine (3CM)		\checkmark
Unité d'enseigne	ements complémentaires et transversaux 1 – 6 E	стѕ	
1 matière obligate			
J	Institution judiciaires, institutions administratives et	sources du droit (3h CM)	$ \sqrt{} $
	Anglais (1h30 TD)	,	\checkmark
1 matière facultat	ive (points supplémentaires)		
	Sport (1)		
	Unité d'enseignements fondamentaux Histoire 2	2 – 12 ECTS	
4 matières obliga			_
	Histoire ancienne (2h30/semaine (1+1,5 TD)		$\overline{\mathbf{Q}}$
	Histoire médiévale (2h30/semaine (1+1,5 TD)		$\overline{\mathbf{V}}$
	Histoire moderne (2h30/semaine (1+1,5 TD)		\checkmark
	Histoire contemporaine (2h30/semaine (1+1,5 TD)		\checkmark
Unité d'enseigne	ements fondamentaux Droit 2 – 12 ECTS		
3 matières obliga			
ogu	Droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5 TD)		
	Droit constitutionnel 2 (3CM + 1,5 TD)		$ \sqrt{} $
	Relations internationales (3h CM)		$\overline{\mathbf{V}}$
	Troiding mornalist (en em)		
	ements complémentaires et transversaux 2 – 6 E	CTS	
3 matières obligat			
	Histoire du droit et des institutions (3h CM)		⊻
	Science politique (3h CM)		\checkmark
	Anglais (1h30 TD)		\checkmark
2 matières faculta	atives (points supplémentaires)		
	Latin et latin juridique ⁽²⁾ 2 ^{ème} langue vivante ⁽³⁾		
	Atelier de professionnalisation juridique ⁽⁴⁾ (1 semai	ne sur 2)	
	aux étudiants qui ont suivi au 1er et au 2ème semestre.	(3) TD annuel d'1 h 30 par sem	
(2) Cours ann	nuel d'1 h par semaine	(4) TD annuel d'1 h 30 (10 séai	nces)



ANNEXE 8 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DOUBLE CURSUS HISTOIRE DE L'ART-DROIT – 1140L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire de l'	art 1 - 12 ECTS	
4 matières obligatoires Mondes de l'Antiquité classique (2h CM/semaine) Mondes Médiévaux (2h CM/semaine) Mondes de la Méditerranée orientale (2h CM/semaine) Travaux dirigés (2x2h TD/semaine)		\ \ \ \ \ \
Unité d'enseignements fondamentaux Droit 1 –	12 ECTS	
3 matières obligatoires Introduction à l'étude du droit et du droit civil (4h30/semaine Droit constitutionnel 1 (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) Introduction historique au droit (3h/semaine (3CM))	e (3CM + 1,5TD))	\ \ \ \ \
Unité d'enseignements complémentaires et trar	nsversaux 1 – 6 ECTS	
2 matières obligatoires Institution judiciaires et administratives (3h CM) Anglais (1h30 TD)		√
1 matière facultative (points supplémentaires) Sport (1)		
2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire de	l'art 2 - 12 ECTS	
4 matières obligatoires		
Mondes modernes (2h CM/semaine)		
Mondes contemporains (2h CM/semaine) Mondes asiatiques (2h CM/semaine)		☑
Travaux dirigés (2x2h TD/semaine)		$ \overline{\mathbf{A}} $
Unité d'enseignements fondamentaux Droit 2 –	12 ECTS	
3 matières obligatoires		
Droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) Droit constitutionnel 2 (4h30/semaine (3CM + 1,5TD))		☑
Relations internationales (3h CM)		$ \overline{\mathbf{A}} $
Unité d'enseignements complémentaires et trar	nsversaux 2 – 6 ECTS	
2 matières obligatoires		
Histoire du droit et des institutions (3h CM) Anglais (1h30 TD)		
2 matières facultatives (points supplémentaires)		
Latin et latin juridique ⁽²⁾ ou 2 ^{ème} langue vivante ⁽³⁾ Atelier de professionnalisation juridique ⁽⁴⁾ (1 semaine sur 2)		
 (1) Accordés aux étudiants qui ont suivi au 1^{er} et au 2^{ème} semestre. (2) Cours annuel d'1 h par semaine 	(3) TD annuel d'1 h 30 par se (4) TD annuel d'1 h 30 (10 sé	



ANNEXE 9: FICHE PEDAGOGIQUE L1 DOUBLE CURSUS DROIT-SCIENCES – 1142L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Sciences 1	
4 matières obligatoires Des molécules aux organismes (60h CM + TD + TP) Fondements en chimie (60h CM + TD +TP) Méthodes mathématiques pour la Physique (60h CM +TD + TP) Anglais (15 TD)	\ \ \ \ \
Unité d'enseignements fondamentaux Droit 1	
5 matières obligatoires Droit civil (introduction générale au droit) (37h30 CM + 15h TD) Droit constitutionnel (37h30 CM + 15h TD) Introduction historique au droit (37h30 CM) Institutions judiciaires et administratives (37h30 CM) Anglais (15h TD)	\ \ \ \ \ \ \
1 matière facultative (points supplémentaires) Sport ⁽¹⁾	
2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Sciences 2 4 matières obligatoires Unicité du Vivant (60h CM + TD + TP) Calcul matriciel (60h CM + TD + TP) Physique expérimentale (60h CM + TD + TP) Anglais (15h TD)	\ \ \ \ \ \
Unité d'enseignements fondamentaux Droit 2	
5 matières obligatoires Droit civil (droit des personnes et des biens)(37h30 CM + 15h TD) Droit constitutionnel (37h30 CM + 15h TD) Relations internationales (37h30 CM) Sciences politiques (37h30 CM) Anglais (15h TD)	\ \ \ \ \ \ \ \ \
1 matière facultative (points supplémentaires) Atelier de professionnalisation juridique (2) (1 semaine sur 2)	
A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	



ANNEXE 10 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DOUBLE CURSUS DROIT ET ECONOMIE - GESTION 1190L - 1290L

1 ^{ER} SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 1 Droit (coef.2) 20 ECTS	
2 matières obliga	atoires avec TD hebdomadaires	
1380 2062	Introduction à l'étude du droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h) Droit constitutionnel 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	√
Unité d'enseign	ements complémentaires 1 Droit (coef.1) 10 ECTS	
2 matières obliga		
1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30) Anglais (TD 18h)	I
Unité d'enseign	ements fondamentaux 1 Economie 30 ECTS	
4316	Macro-économie 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	
4007 5098	Analyse micro-économique (CM : 37h30 et TD : 15h) Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h)	☑
5099	Statistique 1 (CM : 18h et TD : 9h)	7
2 ^{EME} SEMESTRE	Unité d'enseignements fondamentaux 2 Droit (coef.2) 20 ECTS	
2 matières obliga	atoires avec TD hebdomadaires	
1381	Droit civil (CM: 37h30 et TD: 15h)	$\overline{\square}$
2063	Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	\square
Unité d'enseign	ements complémentaires 2 (coef.1) 10 ECTS	
2 matières obliga		
3040	Histoire du droit et des institutions (37h30) Anglais (TD : 18h)	☑
Unité d'enseign	ements fondamentaux 2 Economie 30 ECTS	
4046	Comptabilité Générale (CM : 37h30 et TD : 15h)	\square
4318	Macro-économie 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	
5298 5299	Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h) Statistique 2 (CM : 18h et TD : 9h)	☑
Enseignements	facultatifs (jusqu'à 3 points supplémentaires)	
•	nte (1h30 TD/s. annuel) – (points rattachés à l'UEC 2 Droit)	
Sport (points rat	ttachés à l'UEF1 Economie)	



ANNEXE 11: FICHE PEDAGOGIQUE L1 INFORMATION ET COMMUNICATION – 1511L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 15 ECTS 2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires 1380 Introduction à l'étude des médias (CM: 37h30 et TD: 15h) $\sqrt{}$ 2062 $\mathbf{\Lambda}$ Histoire et sémiologie de l'écrit et de l'image (CM : 37h30 et TD : 15h) Unité d'enseignements complémentaires 1 8 ECTS 2 matières obligatoires sur 4 4205 Management des organisations (37h30) 3000 Introduction historique au droit (37h30) 1371 Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30) 4341 Problèmes économiques contemporains (37h30) 1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires) 9000 П Sport Unité de méthologie 1 7 ECTS 2 matières obligatoires 5225 Fondements de l'informatique (CM: 18h et TD: 18h) 7048 Anglais (TD: 18h) 1 atelier obligatoire sur 2 6105 Atelier de théâtre (TD: 15h) 6106 Atelier de création audiovisuelle (TD: 15h) **2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 15 ECTS** 2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires $\overline{\mathbf{Q}}$ 6110 Enjeux de la communication Atelier «approches du numérique » (CM: 37h30 et TD: 15h) $\sqrt{}$ 6113 Histoire de l'informatique et des réeaux (CM : 37h30 et TD : 15h) Unité d'enseignements complémentaires 2 8 ECTS 2 matières obligatoires sur 5 3091 Histoire des faits économiques (37h30) 4174 Economie politique (37h30) 2300 Relations internationales (37h30) \Box 2315 Science politique 37h30 3035 Histoire contemporaine politique et sociale (37h30) 1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires) 2ème langue étrangère (TD annuel) Unité de méthodologie 2 7 ECTS 3 matières obligatoires 7248 $\overline{\mathbf{Q}}$ Anglais (TD: 18h) 6117 Atelier d'écriture journalistique (TD: 15h) \square $\sqrt{}$ 6118 Atelier de décyptage de l'actualité médiatique(TD: 15h) 1 matière facultative (jusqu'à 2 points supplémentaires) 8117/8137 Tutorat (30h sur l'année)



ANNEXE 12: ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

REGIME DES ETUDES

- **Régime général** : régime normal avec participation aux travaux dirigés (TD) et contrôle continu des connaissances. **Vous serez automatiquement inscrit(e) dans ce régime.**
- Dispense d'assiduité : les étudiants, en raison de leur activité professionnelle ou ayant des enfants à charge, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau ou sur dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'Université peuvent être dispensés de TD. Dossier à retirer et à déposer auprès du service de la scolarité :

Au plus tard le 17 novembre 2017 dernier délai.

NB : La dispense d'assiduité est incompatible avec le parcours réussite

EMPLOI DU TEMPS

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

Les étudiants trouveront leur **emploi du temps personnalisé sur le site Internet de l'Université** à l'adresse : https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil

Aucun changement d'horaire de TD ne sera accepté, sauf circonstances exceptionnelles et sous réserve de places disponibles.

Formulaire à se procurer et à déposer à l'accueil avec les justificatifs demandés au plus tard le : 10 octobre 2017.

Passé ces délais plus aucun changement de TD ne sera possible <u>y compris pour le 2ème</u> semestre.

CHANGEMENTS: OPTION, PARCOURS, MATIERES FACULTATIVES

DATES LIMITES DE DEPOT DES DEMANDES:

■ Changement dans le choix des matières à option du 1 ^{er} semestre (pour la matière "Introduction à l'étude des médias")* :	10 octobre 2017
■ Ajout de matières facultatives*(si places disponibles) :	10 octobre 2017
■ Changement de parcours (vers le parcours réussite) :	10 octobre 2017
■ Changement dans le choix des matières à option du 2nd semestre* :	9 février 2018

* Formulaires à se procurer et à déposer à l'accueil

Attention : Seul le service de la scolarité est habilité à traiter les demandes de changements.



REORIENTATION A LA FIN DU 1ER SEMESTRE

Les étudiants qui estimeront avoir fait une erreur d'orientation, pourront, à la fin du 1er semestre, changer de filière soit au sein de l'Université, soit – sous certaines conditions – dans une autre université. Les demandes de réorientation se font **fin novembre**.

CONVENTION DE STAGE

Les conventions correctement remplies et accompagnées de toutes les pièces justificatives doivent être déposées à la scolarité, pour examen et signature, <u>15 jours avant le début du stage</u> en période de cours et 1 mois avant, hors période de cours.

Conventions téléchargeables sur le site de l'université dans la rubrique « vie étudiante ».

Pour la période estivale les conventions doivent nous parvenir avant le 15 juin au plus tard. La période de stage sous convention s'étale du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Les conventions de stage sont à télécharger sur le site de l'université : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/stage-en-entreprise/effectuer-un-stage

Pour plus d'informations allez sur : HTTP://WWW.ETUDIANT.GOUV.FR/

REPARTITION PAR EQUIPE

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

■ Les étudiants inscrits en licence de droit sont répartis en 3 équipes. Le découpage se fait par ordre alphabétique par rapport à la première lettre du nom de famille. Le découpage en équipe peut être différent pour les étudiants du parcours classique (1110L et « 1113L ») et ceux du parcours réussite (1111L).

Cette année les équipes sont réparties comme suit (un roulement est organisé tous les ans) :

Équipe 1 : début de l'alphabet (de A jusqu'à D environ)

Équipe 2 : milieu de l'alphabet (de D jusqu'à L ou M environ)

Equipe 3 : fin de l'alphabet (de L ou M jusqu'à Z)

Rattachements spécifiques:

- Les étudiants inscrits au double cursus histoire de l'art et droit (1140L) sont affectés à l'équipe 1.
- Les étudiants inscrits aux doubles cursus droit et sciences (1142L), droit et histoire (1141L) sont affectés à l'équipe 2.
- Les étudiants inscrits au double cursus droit et économie gestion (1190L+1290L) sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de juriste européen (1116L) sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de droits français et allemand (programme BERMUPA) (1114L) et au DU Allemand sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits au DU de Common Law (91618) hors programme juriste européen ou Bermupa sont affectés à l'équipe 2 ou 3
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de droits français et espagnol (1117L) et au DU Espagnol sont affectés à l'équipe 1.
- Pas de répartition en équipe pour les étudiants en Économie-gestion.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez annuler votre inscription jusqu'au **24 novembre** 2017 en transmettant à la scolarité de Vaugirard 1 une **lettre** de demande d'annulation de votre inscription datée et signée et comportant votre numéro de matricule, vos cordonnées (mail et téléphone) et accompagnée de votre **carte d'étudiant**, de vos **certificats de scolarité** et d'un **RIB à votre nom**.

Une somme de 23 euros restera acquise à l'université pour frais de gestion.

Conditions spécifiques pour les <u>étudiants boursiers</u> : renseignez-vous auprès du service des bourses à Assas.



ANNEXE 14 PROGRAMME DE LA JOURNEE D'ACCUEIL



Journée d'accueil au Centre Vaugirard pour les nouveaux étudiants en 1ère année de Licence

Mardi 26 septembre 2017

Mercredi 27 septembre 2017

Journée d'accueil des étudiants en droit et Info Com Journée d'accueil des étudiants en économie-gestion

des etudiants en droit et info C	UIII		economie-gestion
Présentations en amphi 600		Présentations en amphi 600	
« organisation das átudas »		« organisation dos átudos »	De 9h à 10h30
« organisation des études »	D 01 20 \ 101	« organisation des études » Étudiants en économie-gestion	De 9ff a 10ff30
1- droit, équipe 1 2- droit, équipe 2	De 8h30 à 10h	Etudiants en economie-gestion	
3- droit, équipe 3	De 10h30 à 12h		
4- Info Com	De 14h à 15h30		
4- Into Com	De 15h30 – 17h		
« partir faire ses études à			
l'étranger »	De 12h30 à 13h30		
Échanges internationaux et	De 121130 u 131130		
programmes d'échanges			
« Vie associative »			
Présentation des associations	De 13h30 à 14h		
étudiantes	DC 131130 a 1411		
<u>Stands</u>	De 9h à 16h30	<u>Stands</u>	De 10h à 12h30
TIL TOOD A TE		THE PARTY	
TUTORAT		TUTORAT	
ACTION SOCIALE		ACTION SOCIALE	
(service social, relais handicap,		(service social, relais handicap,	
bourses)		bourses)	
SPORT		SPORT	
SCOLARITÉ		SCOLARITÉ	
PARCOURS DIVERSIFIES DE		PARCOURS DIVERSIFIES DE	
LICENCE (parcours réussite,		LICENCE (parcours réussite,	
Collège de droit, autres diplômes		collège d'économie)	
d'université)			
LANGUES		LANGUES	
CIO		CIO	
SECURITE SOCIALE ET		SECURITE SOCIALE ET	
MUTUELLES ETUDIANTES		MUTUELLES ETUDIANTES	
VIE ASSOCIATIVE		VIE ASSOCIATIVE	
TICE (Présentation de l'ENT,		TICE (Présentation de l'ENT,	
MOOCs)		MOOCs)	
	Portes ouvertes B	ibliothèque de 9h à16h	